



Organisation des mouillages au cœur d'un parc national : la ZMEL de Port-Cros



Marc DUNCOMBE



Un territoire terrestre et maritime très attractif

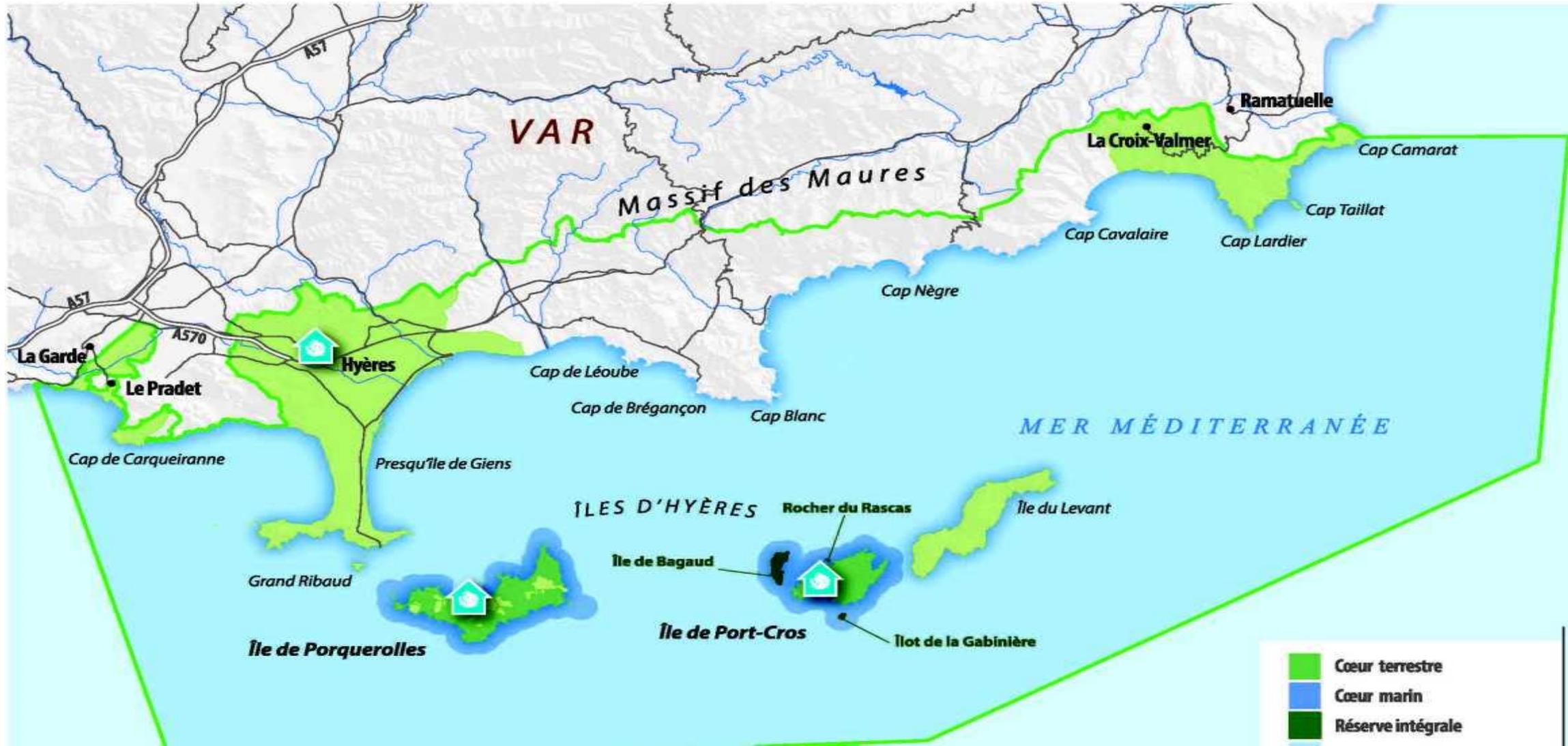
Vers un apaisement de
la surfréquentation



Parc national
de Port-Cros



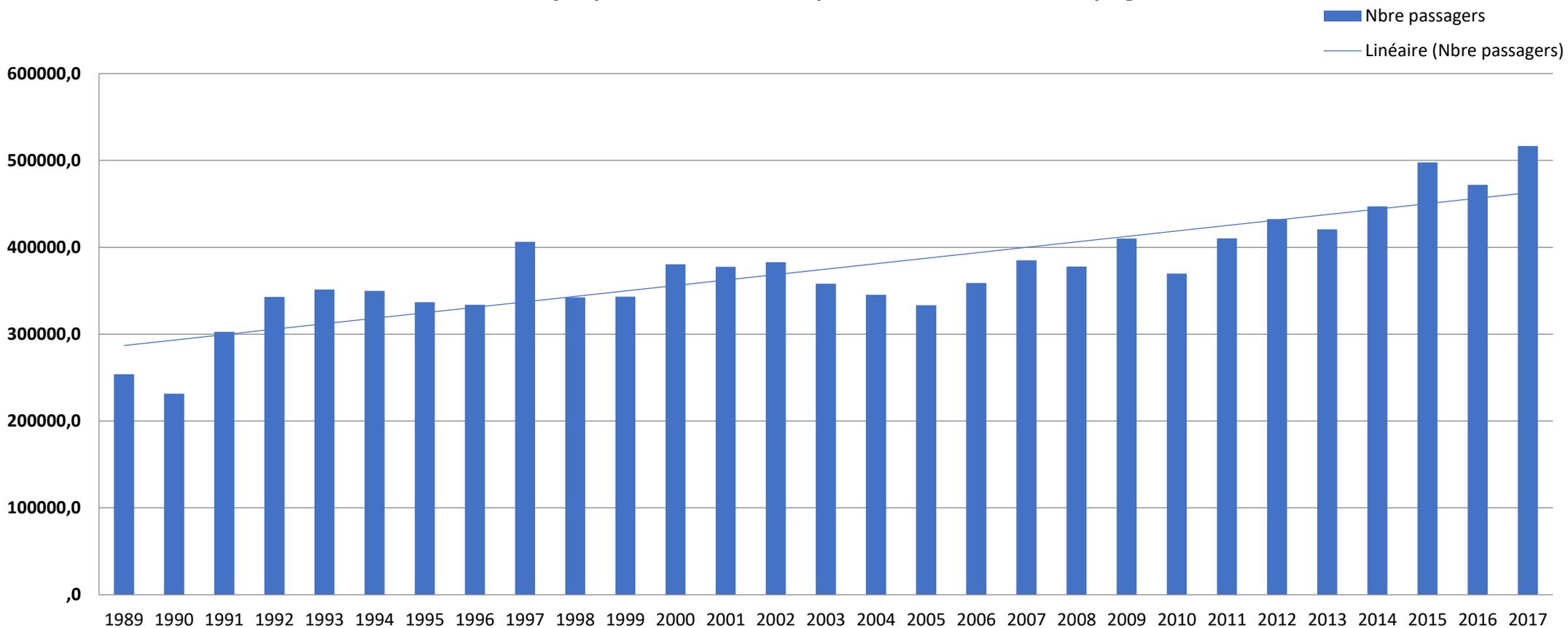
Un territoire et un mer-itoire étendus





Tourisme en constante évolution

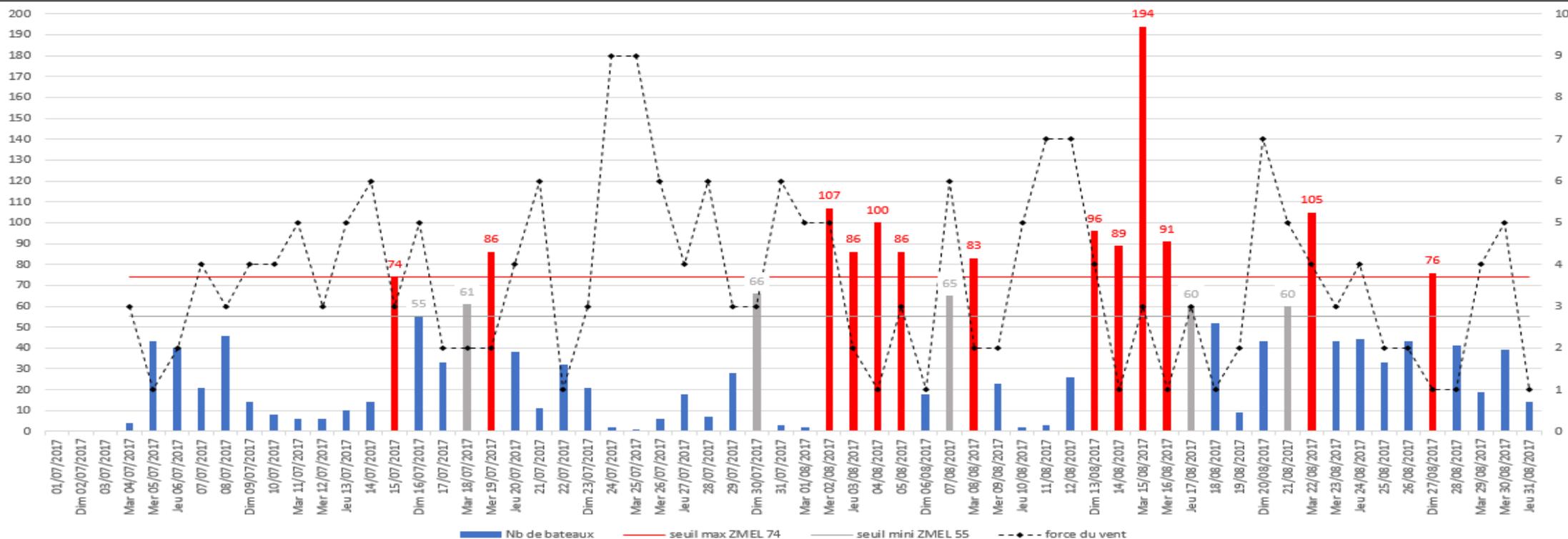
Evolution de la fréquentation Vers Porquerolles – Une seule compagnie maritime





Le phénomène des pics - hyper-fréquentation

Le seuil mini ZMEL (55 bouées) permet de répondre à 69 % des jours de l'été (41 jours/59) = 18 jours défailants
Le seuil max ZMEL (74 bouées) à 80 % (47 jours/59) = 12 jours défailants



Comptage de bateaux à Port Cros – été 2017



Dégradations de l'herbier



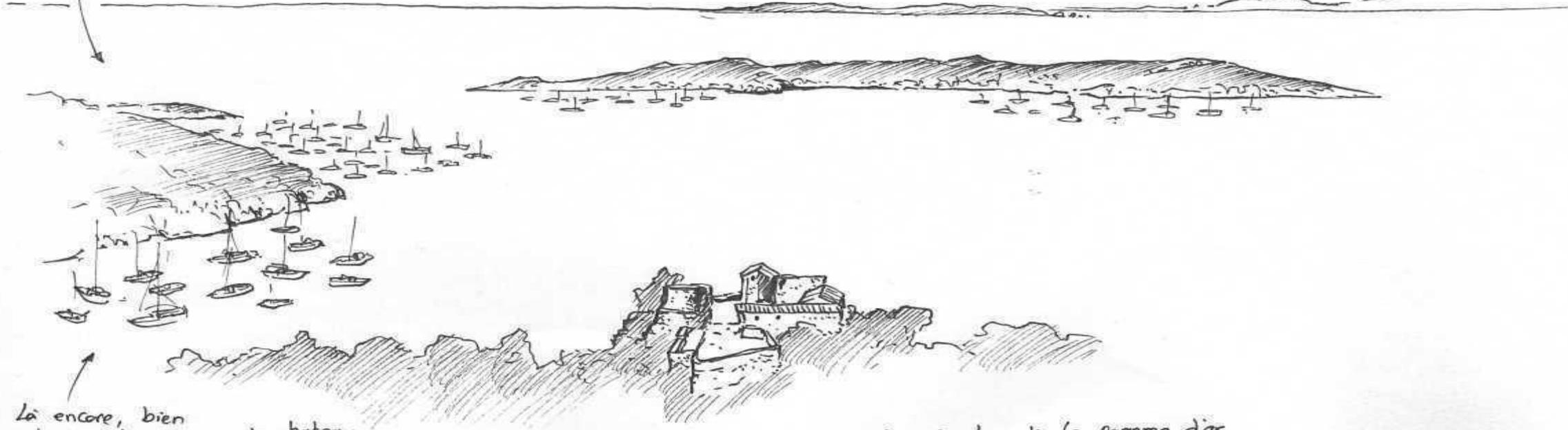


26 mars 2018
Port Cros,
Zone de Mouillage
et d'Equipements Légers
dans la passe de
Bagaud.

Étude paysagère

veiller à ne pas installer
de mouillage dans le cône
de vue de la plage du Sud,
espace de nature sauvage du
bout du monde où même un
bateau rompt le charme.

bien détacher de grouper
de bateaux au mouillage
en libérant le centre de l'île
de la présence des embarcations
et éviter l'ourlet continu et
monotone qui enlève une grande
part de l'île sauvage de
Bagaud



La encore, bien
détacher le groupe de bateau
de l'enceinte portuaire de celui centrée sur l'anse de la
Fausse Monnaie, petite anse à bien dégager de tout mouillage.

la pointe de la pomme d'or
respire l'air du large

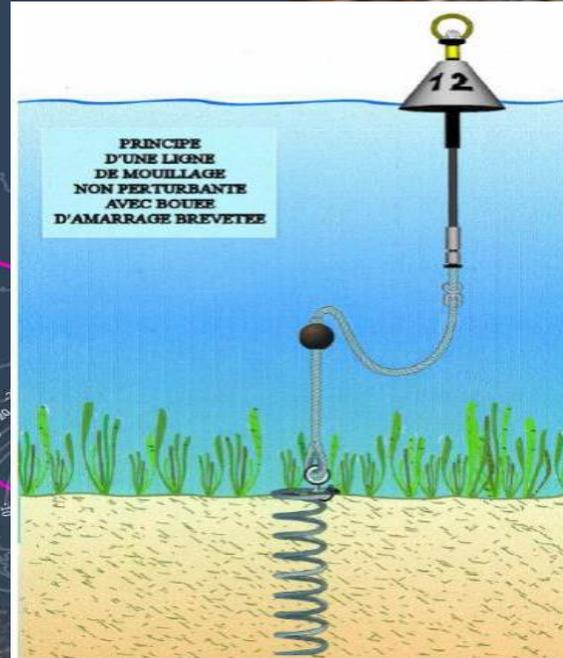
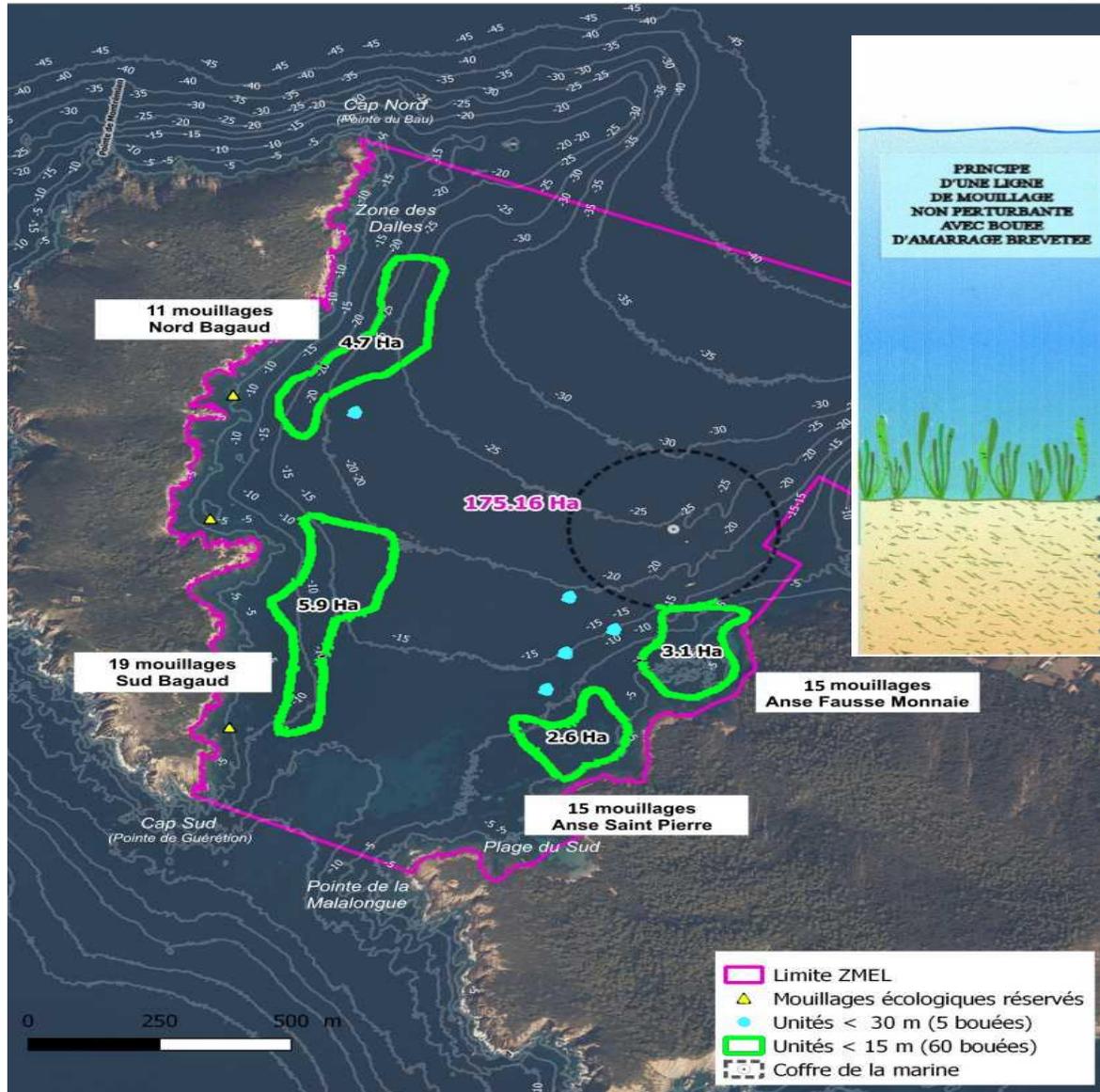
Simulation paysagère





Aménagements

Zone de mouillages et d'équipements légers - Passe de Bagaud
Parc national de Port-Cros - Commune d'Hyères



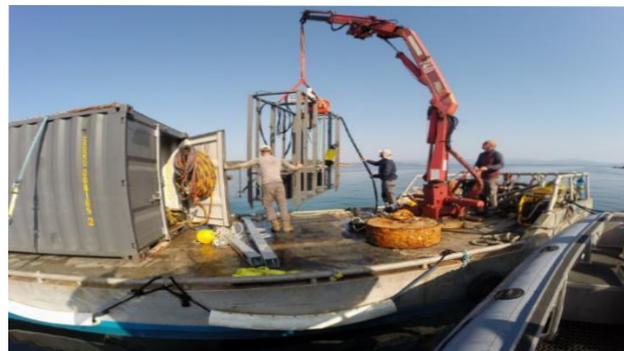


2020 : dernières étapes avant mise en service

24 mars 2020
Arrêté interpréfectoral
d'autorisation



Printemps 2020
Mise en place
des bouées



1^{er} juin 2020
Ouverture de la ZMEL





Kit éconaviguer



J'AMARRE SANS DÉGRADER LES FONDS MARINS

LA ZONE DE MOUILLAGES ET D'ÉQUIPEMENTS LÉGERS (ZMEL) DE BAGAUD

Cet espace maritime réglementé propose des dispositifs d'amarrage sur ancrage écologique, permettant de limiter l'impact des ancres des navires sur l'habitat des herbiers de Posidonie.

La ZMEL améliore également les conditions d'accueil et de sécurité des visiteurs et la qualité paysagère. Dans la rade de Port-Cros, la ZMEL de Bagaud est une première dans le cœur marin du Parc national.

Le principe fondamental de protection réside dans l'interdiction stricte de mouiller l'ancre dans les 176 ha de cet espace marin protégé.

Je réserve ma bouée d'amarrage sur le site internet du Parc national à la page > Des découvertes > Séjourner > Les mouillages et équipements légers



DU 15 AVRIL AU 15 OCTOBRE



1 BOUÉE = 1 BATEAU



8H À 18H LIBRE ET GRATUIT



VITESSE LIMITÉE À 5 NOEUDS



18H - 8H / PAYANT ET SUR RÉSERVATION LIMITÉ À 5 NUITS



PRÉSENCE CONSTANTE ET OBLIGATOIRE À BORD D'UNE PERSONNE EN CAPACITÉ DE MANŒVRER

FONCTIONNEMENT & CONDITIONS D'UTILISATION

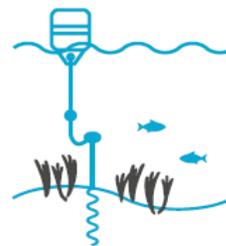
L'ANCRAGE ÉCOLOGIQUE

COMPOSÉ DE 3 ÉLÉMENTS

En surface, une bouée d'amarrage en matériau 100% recyclable ;

Une ligne de mouillage en matière synthétique équipée d'une bouée intermédiaire anti-ragage ;

Sur le fond marin, un dispositif d'ancrage écologique constitué de vis filaires inoffensives pour la Posidonie et ses racines.





Pour mémoire, la ZMEL c'est...

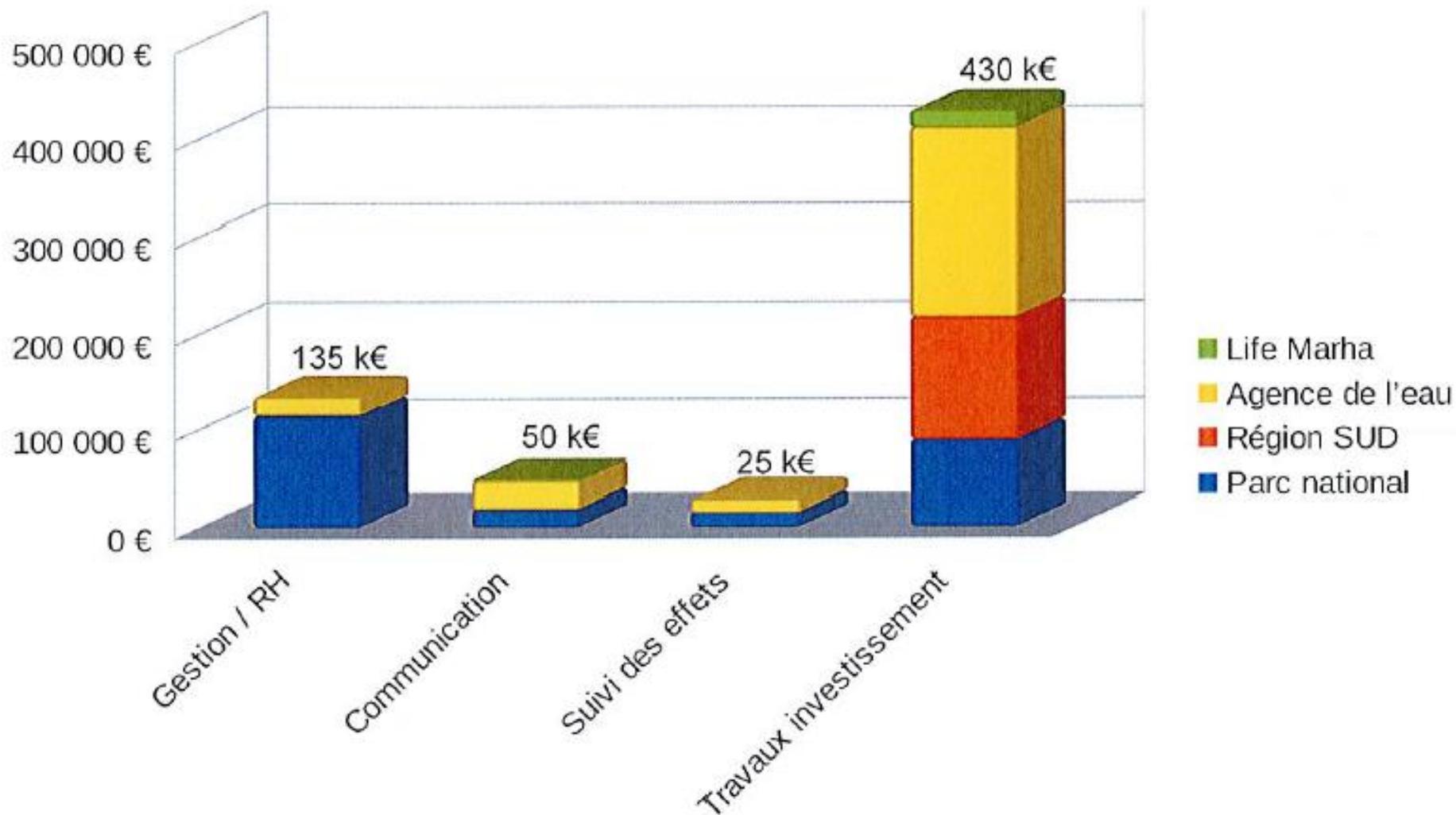
- 68 bouées d'amarrage, dont :
 - 60 pour les navires de passage de moins de 15 mètres ;
 - 5 pour les navires de passage de 15 à 30 mètres ;
 - 3 bouées réservées pour les résidents de Port-Cros.
 - 176 hectares d'herbiers de Posidonie préservés de l'action des ancres et des chaînes navire (interdiction permanente de mouiller l'ancre)
- Une utilisation libre et gratuite en journée, payante et sur réservation (portail Web) la nuit (18H-8H)
- Une politique tarifaire qui favorise la rotation des navires
- 3 ans de procédures (concertation, autorisation, réalisation)
- 2 mois de travaux pour la mise en place des équipements



Premières saisons, premiers retours

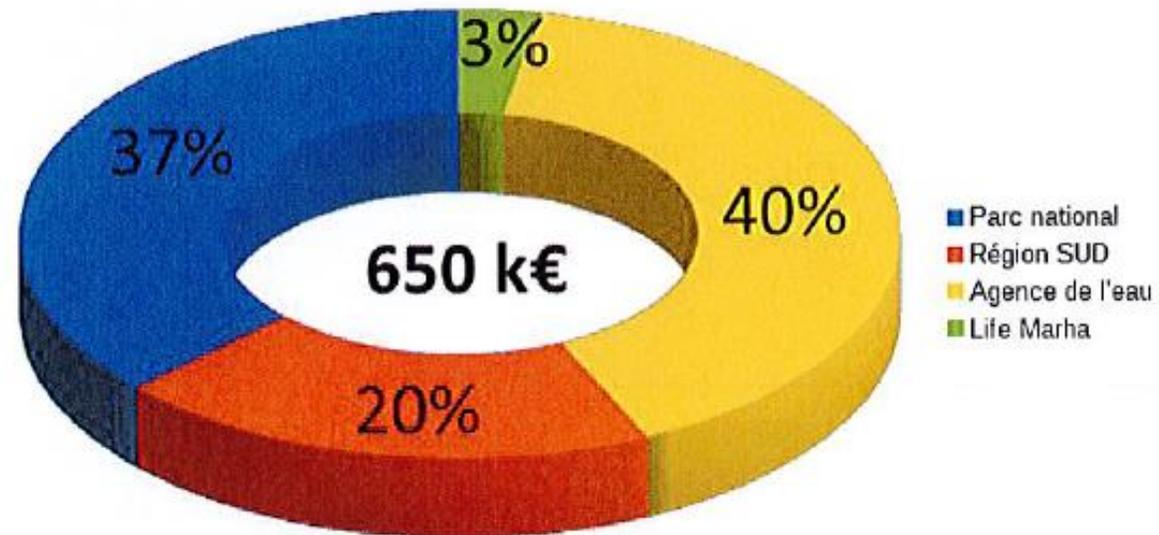
- Fonctionnement de la réservation automatique assez fonctionnel, mais exceptions
- Équilibre financier sans décompte des amortissements (sub)
- Soit env 110 000€/an
- Journées de saturation avec quelques ancrages interdits – information - police
- Mutualisation intéressante avec la gestion portuaire :
 - Régie de recettes
 - Agents commissionnés
 - Saisonniers...

Plan de financement – aménagement ZMEL





Budget aménagement ZMEL



Répartition du budget global entre les différents partenaires





Merci de votre attention



Parc national
de Port-Cros

